



Version caviardée

Coûts détaillés



Original: 2018-04-13



Tables des matières

1	Princi	pales composantes du coût des travaux	5
	1.1	Approvisionnement et construction	7
	1.2	Coûts du client	8
	1.3	Frais financiers	9
	1.4	Autres coûts	9
	1.5	Provision	9
2	Coûts	de télécommunications	10
Lis	te des	tableaux	
Tal	oleau 1	Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (en milliers de dollars de réalisation)	5
Tal	oleau 2	Coûts du « Client » (en milliers de dollars)	8
Lis	te des	figures :	
Fig	ure 1	Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet du Transporteur, excluant les coûts de télécommunications	6
Fig	ure 2	Répartition des coûts des activités du Projet du Transporteur, excluant les coûts de télécommunications	
Fig	ure 3	Répartition des coûts de télécommunications par activité	





Construction du nouveau poste de l'Achigan à 120-25kV et de sa ligne d'alimentation

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et
- 2 projet.

Tableau 1 Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (en milliers de dollars de réalisation)

	,				
	Total Lignes	Total Postes	Total Transport (Lignes et Postes)	Télécommu- nications	Total Lignes, Postes et télécommunications
Coûts de l'avant-projet					
Études d'avant-projet					
Autres coûts					
Frais financiers					
Sous-total					3 208,4
Coûts du projet					
Ingénierie interne					
Ingénierie externe					
Client					3 934,3
Approvisionnement					
Construction					
Gérance interne					
Gérance externe					
Provision					
Autres coûts					
Frais financiers					3 350,0
Sous-total					45 451,9
TOTAL	15 937,2	32 273,1	48 210,3	450,0	48 660,3

1 Principales composantes du coût des travaux

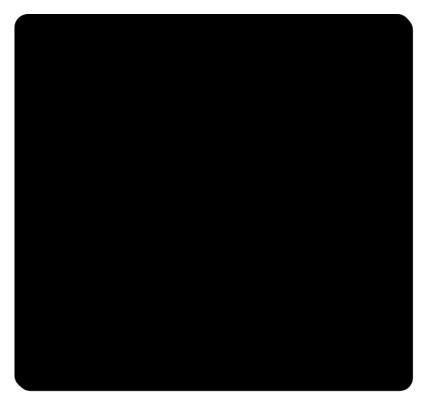
- 3 Comme indiqué à la pièce HQTD-2, Document 1, la division Hydro-Québec
- 4 Innovation, équipement et services partagés (« HQIÉSP ») est responsable de
- 5 mener à bien les projets de construction de lignes et de postes du réseau de
- 6 transport. À ce titre, les coûts du Projet du Transporteur, excluant ceux de
- 7 télécommunications, sont de 48,2 M\$ et sont détaillés dans la présente section.
- 8 Les travaux liés aux actifs de télécommunications sont réalisés par la vice-
- 9 présidence Technologies de l'information et des communications d'Hydro-Québec et
- 10 leurs coûts sont présentés à la section 2.





- 1 La figure 1 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne, ainsi <u>que</u> les
- 2 autres activités liées au Projet du Transporteur, ces dernières représentant
- 3 soit du coût de 48,2 M\$.

Figure 1
Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet du Transporteur, excluant les coûts de télécommunications

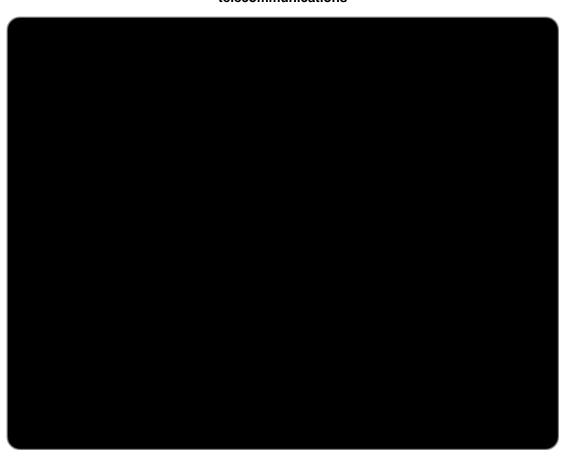


- 4 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour
- 5 la réalisation de ce projet.





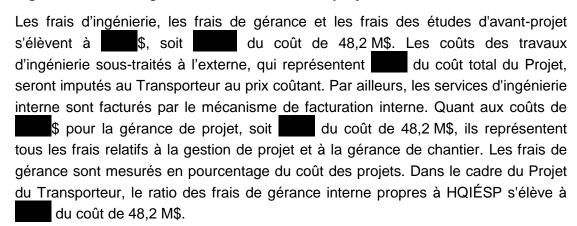
Figure 2
Répartition des coûts des activités du Projet du Transporteur, excluant les coûts de télécommunications



1.1 Approvisionnement et construction

1	Le coût des	activités reliées	à l'approvisionnemen	t et à la	construction	s'élève à
2	\$, soit	du coût to	otal du Projet de 48,2 N	1 \$.		

Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet





6

7

8 9

10

11 12

13

14

15

16 17

18

19

20

21

22



- Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets
- 2 afin qu'ils demeurent concurrentiels.

1.2 Coûts du client

- Le Transporteur présente au tableau 2 une ventilation des coûts de la rubrique 3
- « Client » du tableau 1. Ces coûts s'élèvent à 3,9 M\$, soit 8,0 % du coût de 48,2 M\$. 4

Tableau 2 Coûts du « Client » (en milliers de dollars)

Description	Total	Avant	2018	2019	2020	2021
Inspection finale et mise en route						
Expertise immobilière						
Mise en valeur						
Expertise technique						
Communication & relations publiques						
Total	3 869,3					

- 5 La nature de ces coûts est décrite comme suit :
 - Inspection finale et mise en route : activités réalisées par le Transporteur associées aux essais techniques et spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant la mise en service commerciale;
 - Expertise immobilière : activités réalisées par l'unité Immobilier de la direction principale Centre de Services partagés pour, entre autres, l'obtention des droits de servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières.
 - Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui au développement régional afin d'amortir les impacts du Projet dans le milieu. La mise en valeur est établie à 1 % des crédits d'engagement admissibles;
 - Expertise technique: activités réalisées par certaines unités du Transporteur;
 - Communications et relations publiques : activités réalisées par l'unité régionale qui assure les communications avec le public, les municipalités et les différents organismes régionaux.

Original: 2018-04-13 HQTD-2, Document 2.1





1.3 Frais financiers

- 1 Les frais financiers totaux s'élèvent à 3,7 M\$, soit 7,8 % du coût de 48,2 M\$.
- 2 Conformément à la décision D-2002-95¹ de la Régie, la capitalisation des frais
- 3 financiers aux immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen en
- 4 capital de l'année témoin projetée, soit 6,997 % pour 2018².
- 5 De plus, conformément à la décision D-2003-683, le Transporteur précise que la
- 6 capitalisation des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de
- 7 5,233 %⁴ procure une réduction de 1,5 M\$ pour un investissement total de 48,2 M\$.

1.4 Autres coûts

- Les autres coûts s'élèvent à set représentent du coût de 48,2 M\$. Ils regroupent notamment les éléments suivants :
- gestion des matières dangereuses ;
- fourniture de matériel :
- matériel à projets et guichet unique ;
- revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- frais d'acquisition des biens et services ;
- gestion des données et des documents (originaux et géomatique).
- 16 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet du
- 17 Transporteur et correspondent à des activités nécessaires à son bon déroulement.
- 18 Ces coûts seront facturés par la suite au Projet en fonction des coûts réels.
- 19 Ces activités sont des services fournis principalement par la direction principale -
- 20 Centre de services partagés.

1.5 Provision

- 21 La valeur de la provision s'élève à \$\,\ \\$, soit \$\,\ \\$ du coût de 48,2 M\\$. Toutefois,
- 22 conformément à la demande de la Régie précisée à sa décision D-2003-68⁵, la
- provision s'élève à lorsque l'on retranche du coût de ce projet les autres coûts
- 24 et les frais financiers.

¹ Décision D-2002-95, 30 avril 2002, page 91.

² Décision D-2018-021, 6 mars 2018, page 145.

³ Décision D-2003-68, 4 avril 2003, page 26.

⁴ Décision D-2018-021, 6 mars 2018, page 145.

Décision D-2003-68, 4 avril 2003, page 18.





- 1 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes
- 2 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux
- 3 quantités, au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence
- 4 sur le marché (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et
- 5 géographiques, au contexte social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre
- 6 élément défini dans l'étendue des travaux du Projet du Transporteur.
- 7 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de
- 8 calcul de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de
- 9 détail du contenu, les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation de
- 10 ce projet ainsi que sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.
- 11 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque
- projet et peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne
- 13 sont «facturées » à un projet que dans la mesure où des risques se sont
- matérialisés et ont engendré des coûts réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi,
- les sommes engagées (ou prévues au budget) pour le Projet du Transporteur et non
- 16 utilisées ne seront pas imputées à ce dernier. Par conséquent, le coût final de ce
- 17 projet correspond au montant réellement engagé au cours de sa réalisation. De la
- même façon qu'aucune marge bénéficiaire n'est facturée par HQIÉSP, aucune
- 19 provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais financiers.
- 20 Finalement, le Transporteur souligne que HQIÉSP déploie tous les efforts requis et
- 21 agit avec la plus grande diligence afin de réaliser le Projet de manière à en minimiser
- 22 les coûts.

2 Coûts de télécommunications

- Le Transporteur inclut au coût de son projet à faire autoriser le coût de 0,5 M\$ pour
- 24 les actifs de télécommunications qui lui sont associés.
- 25 Les travaux de télécommunications qui ont été décrits à la section 2.2 de la pièce
- 26 HQTD-2, Document 1 représentent 0,9 % du coût total des travaux associés au
- 27 Projet du Transporteur, soit 48,7 M\$. La figure 3 présente la répartition des coûts de
- 28 télécommunications entre les diverses activités requises pour la réalisation de
- 29 celui-ci.



Original : 2018-04-13



Figure 3 Répartition des coûts de télécommunications par activité

